

Échanges acérés autour des orientations budgétaires

La majorité et l'opposition ont débattu autour du projet 2021, dans une ambiance tendue

Un seul rapport, mais deux lectures. Bien différentes, selon le camp de chacun. Chacun a joué son rôle, hier soir, autour du rapport d'orientation budgétaire (Rob). Deux heures de débat auront été nécessaires, pour clore un conseil qui avait commencé depuis deux heures déjà, pour que les élus disent tout le bien, ou le mal, c'est selon, de ce premier Rob de l'ère de Carolis. Pour son baptême dans ce domaine, c'est le maire qui a ouvert les hostilités, pour présenter la philosophie générale de ces orientations, influencées par le récent rapport de la Chambre régionale des comptes et marquée par une volonté, celle "du changement."

Pointant "la spirale de l'endettement, pas brisée par l'ancienne mandature", ou encore "l'immense retard pris par les in-

Le maire a annoncé "un premier budget de rupture"

frastructures et équipements de la ville", Patrick de Carolis a annoncé "un premier budget de rupture, qui exprime la volonté de remettre la maison Arles en ordre et d'engager enfin la remise en état des finances de notre ville." Les deux piliers de cette politique seront des investissements massifs, "plus de 60 millions d'euros en trois ans", a promis le maire, sachant pouvoir s'appuyer notamment sur un Contrat départemental de développement et d'aménagement "historique", et, en parallèle, un désendettement de 19% en 5 ans, pour retrouver de nouvelles marges de manœuvres financières.

Prenant le relais de Patrick de Carolis, pour une présentation pédagogique du Rob, l'adjointe aux finances Sylvie Petetin a rappelé les priorités, à savoir une ville plus sûre, plus propre, plus attractive, et insisté sur la nocivité de la dette, dont il avait déjà été question une heure plus tôt, lors de la divulgation de l'audit finances (lire ci-des-



C'est entre Patrick de Carolis et Nicolas Koukas que les échanges ont été les plus tendus. /PH. A. ESPOSITO

sous). "Il faut rompre avec le funambulisme financier, il n'est pas normal que la ville soit actuellement en état de survie. Arles doit vivre. Mais c'est un challenge courageux, alors que la Ville est asphyxiée par sa dette."

Premier à prendre la parole, au sein de l'opposition, Nicolas Koukas, s'est montré, sans surprise, assez critique, heurté par la non-augmentation du budget du Centre communal d'action sociale dans une période de crise inédite et la baisse des subventions aux associations de 230 000 €, soit 9%, de moins. "Ce sont de drôles de choix que je n'ai pas retrouvés dans d'autres collectivités", a-t-il souligné. Il a aussi regretté les attaques incessantes contre la gestion d'Hervé Schiavetti ("la baisse de la dette ne date pas de votre élection") et "un manque de vision. On ne voit vraiment pas où vous voulez aller. Vous n'anticipez pas le monde de demain, il n'y a rien sur les politiques sociales, pas un mot sur



la transition écologique. Le monde a changé, les réponses politiques ne peuvent plus être comme avant!"

"Le monde a changé, mais vous n'avez pas changé, a aussitôt répliqué le maire. Vous dites que je n'ai pas de vision? Pour quelqu'un qui multiplie par plus de 50% les investissements! Ces investissements, ce n'est pas de la poudre de perlimpinpin, ils viennent avec des subventions sur des projets, et ces projets sont concrets!" Alors que Nicolas Koukas avait, dans son propos, rappelé que le Conseil départemental avait depuis des années investi pour aider Arles,

tant dans des contrats que pour des projets d'envergure comme la rénovation du Museon Arlaten, Patrick de Carolis a maintenu que "Arles aujourd'hui est aidée comme jamais elle n'a été aidée, ouvrez les yeux! Vous êtes conseiller départemental, j'espérerais que ces dernières années vous auriez pu obtenir des subventions plus importantes. En 7 mois de travail, nous arrivons avec le Département à un plan départemental de 25 M€ aidés à 16 M€!"

Les projets qui découleront de ces investissements ont été plus ou moins détaillés par la suite (lire ci-dessous). Mandy

Graillon en a profité pour plaquer une nouvelle banderille contre l'opposition. "Et vous, quels investissements avez-vous fait monsieur Koukas ? a attaqué la deuxième adjointe. Le musée de l'Arles antique, c'est pas vous, Fragonnard, c'est pas vous, la tour Luma, c'est pas vous ! Vous êtes un coucou, où est l'argent mis par la Ville sur des projets structurants ? Nous, nous allons créer des projets !"

Certes, "mais en n'augmentant pas le budget du CCAS, en baissant celui des associations, vous oubliez les citoyens", a jugé Cyril Girard. Deux lectures, toujours... **Christophe VIAL**

L'AUDIT FINANCIER

Un rapport pas si accablant mais une dette encore "colossale"

Le dossier était très attendu. Autant dans les rangs de la majorité que dans ceux de l'opposition. Forcément, l'audit financier présenté hier par le cabinet StartEval a donné lieu, à partir des mêmes chiffres, à des interprétations aux antipodes. Qualifié de "très bon" par l'élu d'opposition Nicolas Koukas (PCF), pour la deuxième adjointe Mandy Graillon, "cet audit m'inquiète". En revanche, aucun élu n'a pu l'étudier avant sa présentation car le document a été finalisé la veille du conseil selon Patrick de Carolis. Un état de fait "regretté" par l'opposition.

Sur le fond, l'audit a fait apparaître une bonne maîtrise des dépenses de personnel et des montants de subventions "relativement généreux", selon le rapporteur. Des montants expliqués, un peu plus tard, par la configuration atypique de la commune. Là où le bât blesse, c'est sur la fiscalité, où Arles se retrouve au-dessus de communes de même importance sur ses taux. Sur le montant des charges de fonctionnement, l'auditeur a rappelé que si la commune se trouve parfois dans le rouge, c'est en raison de la diminution de la Dotation globale de fonctionnement (4,5 millions d'euros par an) mais également en raison de la perte de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères vers ACCM. "Sa superficie fait que la ville a besoin de plus de moyens", a-t-il également indiqué. Des chiffres loin d'être inquiétants, au contraire des dépenses d'investissement, inférieures de 30 %

aux communes références choisies (Hyères et Saint-Martin-de-Crau). Et cela en dépit d'un taux de subventionnement qualifié "d'atypique" par le rapporteur, grâce à un travail "phénoménal des services".

Si Arles souffre dans sa capacité d'investissement, c'est lié à un taux d'endettement que l'auditeur a estimé "colossal". L'écart avec des communes de même strate avoisine les 50 %. Mais ce n'est pas le plus alarmant selon lui. Car si des efforts ont été fournis pour réduire le montant de la dette, la capacité de désendettement se trouve "à un niveau aberrant" et son remboursement est évalué à 21 ans ! "Le seuil d'alerte est de 12 ans", a-t-il précisé. Ce taux provoque un niveau d'épargne brut insuffisant, celui-ci servant surtout à rembourser les emprunts. Il a alors préconisé de revoir la politique de subventions, de céder des actifs ou de se pencher sur la question du personnel. "C'est une bonne gestion mais il existe un blocage sur l'investissement", a-t-il observé. "La seule façon de s'en sortir, c'est de tourner le dos à la politique qui a été menée jusqu'à aujourd'hui, a analysé le maire. Si on fait du surplace, on n'investit pas et on détériore ce que l'on a". Pour sa part, Nicolas Koukas a estimé que "ce rapport est très bon alors que je m'attendais à découvrir des choses hallucinantes et ahurissantes. Ce document montre une gestion saine et raisonnée". Chacun appréciera ce rapport. À sa manière. **N.B.A.**

LES PROJETS

L'avenir de l'ancien collège Mistral toujours en suspens

Le flou ne s'est pas dissipé hier soir. L'élu d'opposition Nicolas Koukas s'inquiétait de l'incertitude devant laquelle se trouvaient les associations qui utilisent les locaux de l'ancien collège Mistral. *"Vous parlez de cession de biens, a-t-il indiqué. Est-ce que ce site est concerné? Depuis plusieurs jours, des mails sont envoyés par les associations à Mme de Causans à propos de la convention d'occupation des locaux, qui ne serait plus effective d'ici quelques mois".* Sur ce sujet, le maire Patrick de Carolis s'est encore voulu très prudent, voire peu disert. *"On a voulu établir une liste des associations qui se trouvaient dans ces locaux, a-t-il rappelé. L'avenir du site est une question qui se pose. C'est un bâtiment à fort potentiel. Dès qu'un projet sera envisagé, on en débattrà".*

Et de projets, il en était toujours question dans le rapport d'orientations budgétaires avec, pêle-mêle, le Toropôle, l'hôtel de police, le cinéma, la plan de stationnement ou encore la cité étudiante. Autant de sujets qui ont valu à l'équipe de Patrick de Carolis d'être sous le feu des questions de l'opposition. Celle-ci a sollicité des éclaircissements sur ces dossiers qui figurent dans les investissements prévus cette année. Sur tous ces sujets, l'édile a estimé qu'il était encore prématuré d'entrer dans les détails, de nombreuses études étant encore en cours. *"Sur les halles, nous n'avons pas encore trouvé le lieu idéal pour les accueillir, a-t-il précisé. Au sujet du cinéma, on a rencontré les acteurs locaux qui souhaitent développer un multiplexe. On a lancé une étude pour connaître le lieu idéal d'implantation. Nous attendons les résultats. On présentera un projet lorsqu'il sera mûr".* Une mesure également affichée sur le déploiement du stationnement en centre-ville *"où un travail considérable est mené pour dégager les voitures"* du cœur de ville. Patrick de Carolis a tout de même assuré que ces dossiers seraient précisés lors du vote du budget, qui aura lieu le mois prochain. **N.B.A.**

Hervé Schiavetti privé d'entrée

"C'est pitoyable, minable..." Nicolas Koukas ne mâchait pas ses mots, hier, juste avant le conseil, quand l'ex-maire Hervé Schiavetti s'est vu interdire l'entrée de la salle par la police municipale. Le tout alors que sa gestion passée allait être passée au crible lors de la séance. *"C'est dommage, l'usage veut que ceux qui sont concernés puissent assister à ce type de réunion. La tolérance et le respect de l'autre, c'est d'abord de l'accueillir"*, indiquait de son côté l'ancien premier magistrat, qui a déjà assisté à d'autres séances en simple spectateur. Mais dans la semaine, il avait reçu un mail de la Ville lui précisant que les consignes sanitaires ne permettaient plus d'accueillir du public. Et hier, il n'y a pas eu de passe-droit! **ch.v.**

